

LES TRAVAILLEURS DOMESTIQUES EN AMÉRIQUE LATINE : PROFIL STATISTIQUE ¹



Le travail domestique représente une occupation importante en Amérique latine et elle touche une proportion très importante de la main-d'œuvre. Le travail domestique est principalement, mais pas exclusivement, réalisé par des femmes ainsi qu'un nombre croissant de migrants. Les travailleuses domestiques œuvrent souvent dans les domaines d'entretien ménager, de préparation de repas ou de soins aux enfants alors que les travailleurs ont tendance à occuper des emplois plus rémunérateurs tels que chauffeurs, jardiniers ou gardiens. La plupart des emplois domestiques, particulièrement pour les femmes, sont informels c'est-à-dire qu'ils sont effectués sans contrat de travail et sans aucune protection sociale.

Ce mémo résume les données officielles sur l'emploi domestique en milieu urbain dans 19 pays d'Amérique latine.²

1. Echelle et portée

- Travailleurs domestiques : 7,6 millions
- Travailleurs domestiques : 5,5 % du total de la main-d'œuvre urbaine
 - 12 % des travailleuses
 - 0,5% des travailleurs

2. Revenu et pauvreté

- Revenu des travailleurs domestiques : 41 % du salaire urbain moyen
 - Revenu des travailleuses domestiques : 73 % du revenu des travailleurs
 - Revenu des travailleuses domestiques : 76 % de celui des travailleuses du secteur informel, 84 % de celui des travailleuses autonomes, 83 % de celui des salariées dans des entreprises informelles³
 - Revenu des travailleurs domestiques : 56 % du revenu moyen de tous les travailleurs du secteur informel, 118 % de celui des travailleurs autonomes, 94 % de celui des salariés dans des entreprises informelles
- Pourcentage des travailleurs domestiques dont le revenu est sous le seuil de la pauvreté dans les différents pays : 36 % (comparé à 26 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre urbaine et 35 % pour les salariés dans les entreprises informelles)

3. Protection sociale et contrats de travail

- Pourcentage de travailleurs domestiques qui disposent d'un contrat de travail : 20 % (comparé à 58 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre urbaine)
- Pourcentage de travailleurs domestiques qui cotisent à un programme de retraite : 19 % (en comparaison à 47 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre urbaine et 25 % des salariés dans des micro-entreprises)
 - Pourcentage des travailleuses domestiques qui cotisent à un programme de retraite : 18 %
 - Pourcentage des travailleurs domestiques qui cotisent à un programme de retraite : 31 %

¹ Il s'agit du résumé d'un article intitulé « Les services domestiques en Amérique latine : Profil statistique pour fin de réglementation », qui a été écrit par Victor Tokman à la requête de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation (UITA) ainsi que WIEGO (Réseau pour les travailleuses dans l'économie informelle : mondialisation et représentation). L'article complet est disponible sur le site Web de WIEGO : www.wiego.org. Précédemment, Victor Tokman était le Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que Directeur du Département de l'Emploi et du Développement à l'Organisation internationale du Travail (OIT). À l'heure actuelle, il agit en tant que consultant international et est professeur à l'Université du Chili et à la Faculté des Sciences sociales de l'Amérique Latine (FLASCO).

² Les données ont été compilées par Victor Tokman à partir de la base des données statistiques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

³ Les travailleurs du secteur informel comprennent les propriétaires de même que les salariés des entreprises informelles, les travailleurs domestiques, les travailleurs autonomes non professionnels et les membres non salariés d'une famille. Les entreprises informelles se définissent comme des entreprises employant moins de cinq travailleurs. Les travailleurs autonomes sont des travailleurs œuvrant à leur propre compte, qui n'embauchent pas d'autres travailleurs et qui ne sont pas des professionnels. Au sein de la main-d'œuvre du secteur informel, les revenus des propriétaires exploitant des entreprises informelles sont généralement élevés alors que ceux des travailleurs autonomes sont généralement bas.



Contactez-nous :

www.wiego.org

www.domesticworkerrights.org

www.iuf.org

- Pourcentage des travailleurs domestiques *sans contrat de travail* qui cotisent à un programme de retraite : 10 % (en comparaison à 19 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre urbaine sans contrat)
- Pourcentage des travailleurs domestiques *avec contrat de travail* qui cotisent à un programme de retraite : 41 % (en comparaison à 83 % pour l'ensemble des travailleurs urbains avec contrat)
- Pourcentage de travailleurs domestiques *avec un statut permanent* qui cotisent à un programme de retraite : 43 % (en comparaison à 86 % de l'ensemble des travailleurs urbains)
 - Pourcentage de *travailleuses* domestiques avec un statut permanent qui cotisent à un programme de retraite : 38 %
 - Pourcentage de *travailleurs* domestiques avec un statut permanent qui cotisent à un programme de retraite : 54 %
- Pourcentage de travailleurs domestiques qui cotisent à des programmes de retraite et (ou) de santé : 44 % (en comparaison à 64 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre urbaine)
 - Pourcentage de travailleuses domestiques qui cotisent à des programmes de retraite et (ou) de santé : 44 %
 - Pourcentage de travailleurs domestique qui cotisent à des programmes de retraite et (ou) de santé : 47 %⁴

4. Travailleurs domestiques migrants

- Pourcentage d'immigrants au sein de l'Amérique latine qui sont des travailleurs domestiques : va de 16 à 21 % au Costa Rica, au Chili et en Argentine
 - Pourcentage d'immigrantes qui sont des travailleuses domestiques : va de 10 % (République dominicaine), à 19 % (Paraguay), à 37 % (Chili), à 47 % (Costa Rica) et à 78 % (Argentine)
 - Pourcentage de travailleuses domestiques migrantes : va de 70 à 74 % (Costa Rica, Honduras et République dominicaine) et de 90 à 96 % (Argentine, Chili, Brésil et Paraguay)
- Pourcentage de travailleurs des services personnels privés et autres services (y compris les domestiques) aux États-Unis qui sont des immigrants de l'Amérique latine : 58 %

Conséquences pour les politiques publiques

Le revenu des travailleurs domestiques est parmi les moins élevés de tous les métiers avec une proportion importante de travailleurs qui gagnent un revenu se situant sous le seuil de la pauvreté. En outre, la portion de travailleurs domestiques qui ont un contrat de travail et (ou) qui bénéficient de protection sociale, est très peu élevée en comparaison avec les autres métiers. Les travailleuses domestiques ont une situation beaucoup plus précaire que leurs vis-à-vis masculins, en partie parce que ceux-ci effectuent des tâches ou ont des fonctions différentes. Les migrants qui effectuent du travail domestique méritent une attention particulière en raison de leur nombre et de leur importance et aussi parce que la réglementation du travail domestique par les migrants nécessite une coordination en matière de législation et de pratique entre les pays bénéficiaires et expéditeurs.

⁴ En matière de protection sociale, la couverture est supérieure et les différences selon le sexe sont minimes lorsque la couverture porte également sur la santé, de même que sur les programmes de retraite, puisque la couverture en matière de santé est plutôt généralisée dans certains pays.

COMMENT NOUS CONTRIBUONS

Le réseau **WIEGO** cherche à améliorer le statut des travailleurs les plus démunis de l'économie informelle, notamment les femmes, par le biais d'un soutien en matière de représentation et de regroupement; par des recherches et des statistiques plus pointues; par plus de politiques inclusives de même que des politiques plus justes en matière d'échange sur le marché, de travail, de planification urbaine et de protection sociale.

Le **Réseau international des travailleurs domestiques (RITD)** aide à regrouper les travailleurs domestiques au sein d'un syndicat là où il n'y en a pas; il sert également en tant que centre d'échanges de renseignements; il cherche à promouvoir le soutien mutuel et la solidarité; il permet de faire progresser des politiques d'intérêt commun (normes internationales, législation nationale); il représente les travailleurs domestiques à l'échelle mondiale; il assure un soutien à plus grande échelle pour chacun de ces objectifs.

L'**Union internationale des travailleurs de l'alimentation, incluant les travailleurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, hôtels, restaurants, traiteurs, tabac et les associations de travailleurs alliés (UITA)** est une fédération internationale de syndicats représentant les travailleurs du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de la préparation des repas et boissons, des hôtels, des restaurants et des services de traiteur, de tous les travailleurs du traitement du tabac de même que les travailleurs domestiques. De concert avec WIEGO, l'UITA a joué un rôle clé dans le développement du RITD en plus de fournir un réseau ayant des fondations structurées.